

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.		
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Journées de disette !.. Le désappointement du lecteur et l'embarras du journaliste. — Le conflit Germano-Américain « imminente » toujours ! — Au nord de Verdun. L'opinion du général de Lacroix et des Neutres. — Nos gros canons inquiètent les Allemands. — Rien de nouveau sur les autres fronts.

Nous voilà revenus aux journées de disette !..

Le lecteur qui parcourt son journal est désappointé. Il trouve, peut-être, qu'il n'en a pas pour son sou ! Mais le chroniqueur condamné à son commentaire quotidien est quelque peu déçu, de son côté, lorsqu'il lui faut, coûte que coûte, noircir les feuillets que réclament les typos !

La lecture des grandes feuilles n'apporte aucune inspiration. Les derniers télégrammes sont dénués de tout intérêt.

Les troubles du Mexique ou la révolution chinoise n'offrent aucune satisfaction à notre curiosité en mal d'informations sensationnelles.

La paré de la Grèce, qui cherche vainement un bailleur de fonds sérieux, nous laisse parfaitement indifférents.

S'il plait à Constantin de conduire l'Hellade à la faillite et à la déconfiture, nous le déplorerons pour le glorieux passé des Hellènes, mais l'événement ne saurait arrêter plus longtemps notre attention.

Il nous reste, il est vrai, un sujet toujours nouveau : Le conflit Germano-Américain..... qui s'aggrave ! C'est là, en vérité, un thème inédit !

« La colère des Américains grandit » au point que la rupture entre Washington et Berlin est considérée, par delà les mers, comme imminente.

M. Wilson « immine » toujours ; voilà une information rassurante ; pourtant si le Président américain ne veut pas être la risée du monde, il serait temps pour lui de mettre fin à une comédie qui a trop duré.

Voilà un homme qui se proclame le défenseur du droit des gens. Maintes fois, il a déclaré à Berlin que si la guerre sous-marine se poursuivait avec la cruauté innovée par l'Allemagne, il aurait le regret de rompre toutes relations avec nos ennemis.

Guillaume sait bien que les Américains ne veulent point d'une guerre qui nuirait à leurs bonnes affaires ; il ergote, discute et poursuit la série de ses assassinats en exagérant les atrocités.....

Mis au pied du mur, M. Wilson rédige sa « dernière » Note, que l'Allemagne discutera, ce qui, soyez-en convaincus, OBLIGERA ce bon Président à prolonger la conversation.....

Quand la conscience d'un Neutre ne s'est pas révoltée à la violation de la Belgique, il est vraisemblable de croire qu'elle est à l'abri de tout soubresaut irréparable.

Les Yankees ne sont pas au bout de leurs menaces ; mais leur intérêt interdit à leur... volonté d'aller jusqu'à l'acte vengeur qui provoquerait l'admiration et la reconnaissance des Neutres.

Les affaires sont les affaires, que diable... et M. Wilson connaît trop bien ses concitoyens pour oser entraver, par un acte héroïque, leur fructueux négoce !.....

Il est plus intéressant de s'attarder à la lecture des commentaires du Général de Lacroix sur la bataille de Verdun. L'éminent critique militaire

explique, dans le Temps, le rôle que jouent les « avancées » comme Malancourt, Béthincourt, dans la lutte qui se déroule en avant de la place forte.

Ces avancées, que nous avons volontairement abandonnées, sont des points d'appui qui doivent favoriser les manœuvres de la défense ou forcer l'ennemi à se déployer prématurément.

C'est donc une première ligne qu'il eût été imprudent de défendre quand les attaques ennemies sont devenues trop violentes, car cette façon de procéder « conduit à la dissémination des forces et à des échecs partiels de nature à affaiblir le moral des troupes maintenues sur la ligne de résistance », comme l'indique le service en campagne.

C'est pourquoi, le Général Pétaïn, « qui est un tacticien de premier ordre », a conservé les points d'appui de Béthincourt et de Malancourt aussi longtemps que ces points d'appui lui ont paru nécessaires. Tout l'effort ennemi doit se porter maintenant sur notre ligne de résistance dont la solidité n'a nullement fléchi devant les assauts furieux de la horde.

L'ancien généralissime, examinant la vaine offensive générale des Allemands, estime que l'Etat-Major ennemi a mal manœuvré.

« Les Allemands, écrit-il, ont voulu briser tout notre front, alors qu'il aurait fallu, en attaquant partout, demander d'abord la rupture d'équilibre à l'une de leurs colonnes d'assaut, et la plus puissamment organisée. C'est la pratique du coup de bélier, droit devant soi, qui a prévalu, mais ce n'est pas la manœuvre qui exige une répartition inégale des forces, comme application du principe de l'économie des forces. »

Le général de Lacroix reste convaincu que notre ligne actuelle doit résister aux nouveaux assauts qui peuvent se préparer.

Quant aux légers progrès marqués par les armées du Kronprinz, il les juge absolument disproportionnés avec les pertes énormes qui leur ont été infligées... et qui ne pourront pas se renouveler indéfiniment.

« Notre haut commandement, conclut le général de Lacroix, choisira alors son heure pour sortir de son attitude défensive voulue. »

Voilà une conclusion rassurante venant d'un homme dont personne ne contestera la compétence. Elle affirme la solidité de nos lignes et laisse entendre qu'une contre-offensive opportune est attendue.

C'est également l'opinion des critiques militaires des pays neutres qui, tous, estiment que l'échec de l'ennemi est définitif.

Un grand journal de Madrid, *El Nuevo Mundo*, est particulièrement cruel pour les Boches :

Derrière Verdun, dit-il, quarante kilomètres de tranchées, occupées par d'excellentes troupes, ferment le chemin de cet irrédécible et inaccessible cœur de la France, vers lequel prétend vainement s'ouvrir un passage, à force de mitraille et d'hommes, le désespoir tragique et insensé du colosse allemand.

En attendant, les Barbares ont suspendu l'action pour réparer leurs terribles pertes et reconstituer ou remplacer leurs unités épuisées... et démolies.

Cela ne facilite pas le rôle de Wolff, et il est assez curieux de constater le laconisme éloquent de ses communiqués. Ils se bornent, en général, à déclarer au pays qu'il n'y a rien de nouveau sur le front ; ou bien ils poussent l'audace jusqu'à affirmer que ce sont les Français qui accumulent les attaques. Evidemment on devine la suite : nos troupes sont PARTOUT REPOUSSÉES AVEC DE « LOURDES PERTES » !..

Pourtant les Germains sont inquiets, nous n'en voulons pour preuve que l'information suivante publiée par les journaux :

La presse allemande s'est émue d'apprendre que nous avions construit des pièces de gros calibre capables de lutter

avec ses 420. Aussi s'empresse-t-elle de déclarer que notre industrie ne peut construire de tels canons.

Cette affirmation ridicule est évidemment destinée à rassurer l'opinion allemande. C'est pour atteindre le même but que les *Dernières Nouvelles de Munich* du 8 avril ont publié que le béton des fortifications allemandes résisterait mieux que le béton des fortifications belges aux projectiles de gros calibre.

Cette excellente feuille prévoit donc que les armées allemandes reculeront un jour, pour permettre aux canons français de réduire les fortifications allemandes ?..

Voilà une « prédiction » qui n'est point faite pour rassurer les sujets du Kaiser !

Sur les autres fronts, il n'y a pas de changements à signaler, ce qui ne veut pas dire que le calme règne chez nos alliés.

Sur le front méridional, les Autrichiens ont attaqué avec violence les deux extrémités de la ligne italienne. Tous leurs efforts sont restés vains. Nos voisins, par contre, ont marqué d'intéressants progrès.

En Russie, le dégel reste encore un obstacle aux grosses opérations. Mais nous approchons du moment où les armées du Tsar vont pouvoir reprendre l'offensive.

Le dernier communiqué signale même quelques actions sérieuses. Les Austro-Allemands ont prononcé des attaques, au nord et au sud, ils ont été partout repoussés. En Asie, nos alliés viennent d'infliger un nouvel échec aux troupes ottomanes.

Le moment approche d'une action combinée et générale... A. C.

Sur le front belge

Journée calme en général sur le front belge, sauf au sud de Dixmude où se sont déroulées quelques actions d'artillerie.

Nos batteries ont fait sauter un dépôt allemand de projectiles.

Trop présomptueux, Guillaume !

D'après des renseignements de bonne source, au début de la grande bataille de Verdun, Guillaume II, pour exalter l'ardeur de ses troupes, les harangua à plusieurs reprises. C'est ainsi qu'il tint le langage suivant à un de ses meilleurs régiments :

« En 1871, le traité de paix a été signé à Paris ; allez-y chers soldats ; cette fois c'est la fin. Le traité de paix sera signé à Verdun ! »

Que doivent penser, ce jour, les survivants du régiment en question qui a laissé dans la région de Douaumont 67 0/0 de son effectif !

Explications embarrassées du Communiqué allemand

Le Communiqué allemand d'hier se contente de dire que les conditions de visibilité très défavorables ont empêché toute action d'avoir lieu sur le front de Verdun. Ainsi imagine-t-il une excuse naturelle à une accalmie due, sans doute plus sûrement, à la nécessité où se sont trouvés nos ennemis de réparer leurs terribles pertes et de reconstituer ou de remplacer leurs unités épuisées et démolies.

Les femmes et les enfants noyés

La liste exacte des femmes et enfants, quifurent victimes des sous-marins allemands, vient d'être établie par l'amirauté anglaise. Le « Lusitania » portait 466 femmes et 134 enfants : 291 femmes et 94 enfants ont péri. L'« Ancona » avait à bord 194 femmes et 57 enfants : 42 femmes et 40 enfants ont péri. Dans le cas du « Maloja », 18 femmes sur 51 et 10 enfants sur 15 ont été noyés. Une femme et un enfant ont coulé avec le « Falaba ». Les pertes du vapeur « Persia » ne sont pas connues, non plus que celles du « Sussex ». Le chiffre total déjà connu atteint 352 femmes et 145 enfants.

Les pirates

Le nombre des navires neutres qui ont été victimes des Allemands au cours de la recrudescence de la campagne sous-marine mérite l'attention. Du 1^{er} mars au 12 avril, c'est-à-

dire en 42 jours, 30 navires marchands neutres ont été coulés ou sérieusement endommagés par des torpilles ou des mines.

L'ITALIE EN GUERRE

Dans la zone d'Adatello, pendant qu'une forte tourmente sévissait, les détachements italiens ont attaqué, le 11 avril, les positions ennemies sur la crête escarpée de Lebbia-Alta et de Desson-di-Genova, qui s'élève des glaciers de plus 3.300 mètres de hauteur. Le soir du 12 avril, les positions ont été complètement prises d'assaut et immédiatement renforcées par les Italiens qui ont fait trois cent dix prisonniers, dont un officier.

Sur le Mrzli (Monte-Nero), une attaque commencée hier par l'adversaire a continué pendant la journée entière avec diverses vicissitudes. Le soir, les Italiens, par un dernier et vigoureux assaut, appuyé par les tirs efficaces de l'artillerie, ont rejeté définitivement l'ennemi des tranchées contestées.

LES CANONS RUSSES

ont presque anéanti la marine marchande turque

D'après des nouvelles de source allemande, les cinq sixièmes des bateaux de commerce turcs, qui font le service de cabotage des côtes de l'Asie Mineure, ont été détruits par les navires de guerre russes de la mer Noire. Ce qui reste de la flotte de commerce turque se trouve à Constantinople, et lorsqu'on veut faire sortir un navire, on doit lui donner un équipage militaire. Les marins non militarisés refusent de continuer un service rendu aussi dangereux par les destroyers russes.

Selon des calculs établis par les autorités turques elles-mêmes, la marine de guerre russe aurait coulé 219 grands bateaux et voiliers turcs, sans compter les nombreux chalands de petites dimensions.

Le président Wilson

reste à Washington

En présence de la gravité de la situation causée par la question de la guerre sous-marine et par les dernières représentations du Mexique, M. Wilson, qui devait partir à New-York vendredi soir, s'est fait excuser. Il ne quitte pas Washington.

Panique financière à New-York

Les valeurs de bourse ont subi une baisse générale en raison du bruit que le comte Bernstorff recevra ses passeports d'ici à une quinzaine de jours. La rumeur avait pris naissance dans les bureaux d'un agent de change ayant des attachés à Washington.

SIR E. GREY

ruine une manœuvre allemande et saisit 50 millions de valeurs

Pour rétablir dans une certaine mesure leur crédit aux Etats-Unis et y combattre la baisse du mark, les Allemands avaient trouvé ce moyen, commode, de mettre à la poste en Hollande de grandes quantités de titres que transportaient en Amérique les paquebots hollandais. Mais les autorités britanniques eurent vent de cette manœuvre, et elles firent intercepter ces courriers et saisir les titres en question. Sir Ed. Grey vient d'annoncer que la valeur des titres saisis s'élève à environ 50 millions de francs.

Des Comitadjis

brutalement reconduits

La situation à la frontière est inchangée. Le préfet de Serbie a informé le gouvernement grec qu'une bande de comitadjis et soldats bulgares a passé clandestinement la frontière et a été attaqué par les soldats du poste grec. Les Bulgares prirent la fuite, abandonnant le chef de bande Izoï, tué ; le comitadjis Jovan grièvement blessé et quatre autres légèrement blessés, qui ont été faits prisonniers. Du côté grec il n'y a eu aucune perte.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 avril 1916
PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre discute le projet de M. Rameil tendant à l'obligation de la rééducation professionnelle des blessés et des mutilés de la guerre.

M. Rameil expose le projet qui, dit-il, repose sur deux principes : le droit à la rééducation et à l'intangibilité de la pension, quels que soient les salaires retrouvés.

A l'unanimité le projet est voté.

La Chambre reprend la suite de la discussion du projet de loi sur les loyers.

Les articles 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, sont votés.

L'article 23 permet aux locataires ayant payé leur loyer depuis le 1^{er} août 1914, et pouvant bénéficier de la loi, de réclamer la restitution des sommes qu'ils auraient été dispensés de payer.

La suppression de cet article est votée par 325 voix contre 175. Et la séance est levée.

SÉNAT

Séance du 14 avril 1916
PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat reprend la discussion du projet de loi sur les taxations.

La taxation des œufs est repoussée par 131 voix contre 114 ; la taxation de la margarine est votée par 149 voix contre 100, ainsi que la taxation des graines alimentaires.

La taxation sur les légumes secs est adoptée, mais celle sur les vins, le cidre, la bière est repoussée.

La taxation des engrais commerciaux est adoptée, ainsi que toutes les denrées alimentaires destinées à la consommation des militaires.

Et la séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance

Aux Victimes de la Guerre

SOUSCRIPTIONS 82

(Suite)

Commune de Proisyac

- | | |
|--|----|
| Aldhuys Armand, Propriétaire..... | 3 |
| Albert P..... | 3 |
| Aunac Eugénie..... | 3 |
| Berrié Ludovic..... | 3 |
| Bley Nathalie..... | 3 |
| Boullonné Amédée..... | 3 |
| Bonsquet..... | 3 |
| Bouysset Noémie..... | 3 |
| Cassot Pierre..... | 3 |
| Carrié François..... | 3 |
| Dulac Ernest..... | 5 |
| Escribè Marie-Louise..... | 3 |
| Fabre Roger..... | 3 |
| Frayssé Françoise..... | 3 |
| Girot Marie-Louise..... | 3 |
| Géron Méline..... | 3 |
| Labellé Charles..... | 3 |
| Labro J.-F., Rec. Int. des Postes..... | 3 |
| Lacombé Henri, Propriétaire..... | 3 |
| Lafargue Gérard..... | 3 |
| Lafargue M..... | 3 |
| Lamouré Paul..... | 3 |
| Lamouré Paul..... | 3 |
| Rajade Alfred..... | 3 |
| Pujol et Bonvalet..... | 3 |
| Prady Denis..... | 3 |
| Sillie Alida..... | 3 |
| Tanays..... | 3 |
| Traversié Marie..... | 3 |
| Delfau Paul..... | 10 |
| Cavanié Marie-Louise..... | 5 |
| Dévès..... | 3 |
| Demeaux Raymond, Propriétaire..... | 3 |
| Chevallier Eloïse..... | 3 |
| Chevallier Aimé..... | 3 |
| Coutrix (Vve)..... | 3 |
| Lafon Alida..... | 6 |
| Jouffreau Paul..... | 5 |
| Delrieu Pauline, Dir. d'Ecole..... | 5 |
| Delmas Yvonne, Garde-Barrières..... | 6 |
| Delmas Céleste, Propriétaire..... | 5 |
| Billeton..... | 3 |
| Berrié Eliaçin..... | 3 |
| Berrié Pierre..... | 3 |
| Pradet Olga..... | 3 |
| Berthoumière (Vve)..... | 3 |
| Baudet Antoine, Dom. Hospice..... | 3 |
| Batut Marie, Institutrice..... | 5 |
| Bataille Fernande, Négociante..... | 3 |
| Ambrayrac Pierre, Chef de Gare..... | 5 |
| Aly Trézère, Directrice Hospice..... | 3 |
| Liarsou Léon, Propriétaire..... | 3 |
| Lamoussière François..... | 5 |
| Lacombe Jean..... | 5 |
| Lacluze (Vve)..... | 3 |
| Jouffreau Lucien..... | 3 |
| Jouffreau François..... | 3 |
| Pebèrel Georges..... | 5 |
| Pardes Jean..... | 4 |
| Couture Pierre..... | 3 |
| Caminade Etienne..... | 3 |
| Brugalières Pierre..... | 3 |

- | | |
|--|----|
| Cassot Paul..... | 5 |
| Cazard Antoine, Empl. des tabacs..... | 5 |
| Aladel Louis, Propriétaire..... | 5 |
| Albert Mathurin, Propriétaire..... | 5 |
| Ausset Paul..... | 5 |
| Béral François..... | 5 |
| Berrié Gustave..... | 5 |
| Blanchès Pierre..... | 5 |
| Boutarel Justin..... | 3 |
| Salives Maria..... | 3 |
| Bouysson Maria, March. de volailles..... | 3 |
| Carratié Jean, Propriétaire..... | 3 |
| Savy Marthe, Institutrice..... | 3 |
| Berrié J.-B., Rec. Contr. Indir..... | 3 |
| Brousse Marcelin, Menuisier..... | 3 |
| Cassot Pierre, Propriétaire..... | 3 |
| Lalanne Jeanne, Pharmacien..... | 3 |
| Gastal Etienne, Propriétaire..... | 3 |
| Berrié Jean, Adjoint..... | 10 |
| Font Jeanne..... | 3 |
| Duron Jean..... | 3 |
| Duron (Mlle)..... | 3 |
| Terrière Lucien, Sellier..... | 3 |
| Laborderie Louise, Institutrice..... | 5 |
| Magné Georges, Instituteur..... | 3 |
| Médard Elise, Lingère..... | 3 |
| Meynard, Infirmière..... | 3 |
| Delon Médina..... | 3 |

- Commune de Promilhanges
- | | |
|--|---|
| Bach Basile, Propriétaire..... | 3 |
| Bach Marie..... | 3 |
| Bories Urbain..... | 3 |
| Bonsquet Alice..... | 3 |
| Cavalier Anne..... | 3 |
| Colonges Zymphie..... | 3 |
| Flaujac Albine..... | 3 |
| Frayssé Isidore..... | 5 |
| Julio A..... | 3 |
| Lafon Anna..... | 3 |
| Ollé Hortense..... | 3 |
| Ollé Marie..... | 3 |
| Ricard Anna..... | 3 |
| Sers Eulalie (Vve)..... | 3 |
| Vidal Marie..... | 3 |
| Aymé Dieudonné..... | 3 |
| Bach Firmin..... | 3 |
| Borie J.-B..... | 3 |
| Calmette François..... | 3 |
| Couclere Paul-Louis..... | 3 |
| Courtiès Firmin..... | 3 |
| Filhes Jean..... | 3 |
| Françel J.-B..... | 3 |
| Monthon Calixte..... | 3 |
| Pégourie Marcelin..... | 3 |
| Cavaillé Germaine..... | 3 |
| Colonges Eugénie..... | 6 |
| Delsahut Marie, Institutrice Privée..... | 3 |
| Savignac Armandine, Propriétaire..... | 3 |
| Puechberty Joseph, Propriétaire..... | 3 |

(A suivre).

LES TAXATIONS

Le Sénat a terminé dans sa séance de vendredi la discussion du projet de loi sur la taxation des denrées alimentaires.

Ce projet, présenté et soutenu par le gouvernement, n'a pas été accepté complètement par le Sénat, et c'est ainsi que des denrées de première nécessité cependant, seront laissées à l'arbitraire des marchands en gros.

Sans doute, il faut se réjouir de voir le sucre, le lait, soumis à la taxation ; mais le refus de taxer les œufs permettra à la première occasion, aux expéditeurs, de refaire le coup de la hausse dont les consommateurs ont tant pâti, il y a quelques semaines.

Pour bien faire, il eût été préférable que le projet du Gouvernement fût rejeté complètement. Ainsi, les consommateurs auraient pu s'organiser en coopératives et en faisant appel aux concours des Syndicats agricoles et des municipalités, ils auraient combattu et certainement enrayé les méfaits des accapareurs.

Au surplus, ne taxer que quelques denrées, c'est, hélas ! provoquer le mécontentement de ceux qui les vendront, car il leur sera difficile de comprendre que les intérêts des consommateurs ne soient protégés que partiellement.

Ainsi, le vin ne sera pas taxé ; cependant, la hausse de ces derniers temps aurait dû indiquer que les détenteurs de vins avaient su faire de bien bonnes affaires, grâce aux manœuvres de gros marchands.

Mais puisque la taxation des vins « ordinaires » n'a pas été votée, ne serait-il pas possible d'empêcher, pour l'avenir, l'agiotage sur le vin ?

La première mesure n'était-elle pas la réquisition pour l'armée, des vins entreposés chez les marchands en gros ?

Alors qu'à cette heure, les propriétaires de notre région ont à peu près vu leurs caves, la statistique mensuelle sur les mouvements des vins dans le Lot, porte qu'il existe pour le mois de mars un stock de 6.608 hectolitres chez les marchands en gros !

Si l'on songe que pour l'ensemble ce stock s'élève à 9.656.062 hectolitres, on voit que les marchands de vins, chez lesquels la réquisition n'a pas opéré, pourront tirer profit de leurs réserves, maintenant que celles des propriétaires sont épuisées !

En bonne logique, nous pensions que la taxation devait frapper là ;

mais les puissances vinicoles ont bougé...
Il est vrai que le gouvernement n'abandonne pas encore la partie.
Toutefois, il est un vote qui sera approuvé par tout le monde : le Sénat a décidé que dans la zone des opérations, les généraux commandant les armées pourront taxer toutes denrées alimentaires destinées à la consommation des militaires.
C'est une bonne décision, puisqu'au moins bien étaient les soldats qui souffraient le plus de la spéculation et de la falsification des denrées mises en vente par les mercantis trop pressés de faire fortune...

L'Union sacrée

Un pli remis le 13 courant à la poste de Paris, au bureau de la rue Claude Bernard, nous parvenait hier matin. Il contenait le récit d'un incident d'audience devant la 8^e Chambre correctionnelle de Paris.
Visiblement copié à plusieurs exemplaires, à la machine à écrire, ce papier malpropre a dû être adressé en nombre dans le département, par quelqu'un qui connaît bien le monde du Palais, puisque là seulement, on peut être mis au courant de ces petits potins.
Courageusement, l'anonyme cherche à salir un de nos concitoyens qui occupe une haute situation et qui est de nos amis politiques.
C'est une singulière façon de comprendre l'union sacrée, indispensable au pays dans les circonstances actuelles.
Et qu'on ne se trompe point sur le sentiment qui dicte ces lignes. Notre dégoût serait le même si la manœuvre hypocrite intéressait un adversaire politique, car, en face des Boches, il n'y a plus de partis, mais uniquement des Français.
S'il existe des indignes, qu'on les dénonce à visage découvert, en acceptant la responsabilité de l'accusation.
Agir autrement, pour diviser, à l'heure où toutes les volontés du pays doivent être tendues vers un unique but : la Victoire, est le fait d'un être vil et méprisable.

A. C.

Votes de nos Sénateurs

Sur la taxation des pommes de terre, nos sénateurs ont voté :
Pour : MM. Rey et Loubet.
Le Sénat a adopté par 124 voix contre 111.
Sur la taxation du lait, ont voté :
Pour : M. Loubet.
M. Rey n'a pas pris part au vote.
Le Sénat a adopté par 153 voix contre 92.
Sur la taxation du fromage ont voté :
Pour : MM. Rey et Loubet.
Le Sénat a repoussé par 135 voix contre 102.

Votes de nos Députés

Sur la 2^e partie de l'amendement à l'art. 14 du projet de loi concernant les loyers échus pendant guerre — amendement exonérant les loyers en province ne dépassant pas 300 francs, nos députés ont voté :
Pour : MM. de Monzie, Bécays.
Contre : M. Malvy.
La Chambre a adopté par 287 voix contre 158.

Remise de décorations

Samedi matin, à 11 heures, sur la place Thiers, M. le lieutenant-colonel Bretzner, commandant d'armes, a remis la médaille militaire aux soldats dont les noms suivent :
Salgues Pierre, caporal au 9^e d'infanterie.
Causse Daniel, caporal au 20^e d'infanterie, de Figeac.
Constant Baptiste, soldat au 7^e d'infanterie, de St-Projet (Lot).
Rogemont Jean, soldat au 9^e d'infanterie, de Gignac (Lot).
Lalbertie Daniel, soldat au 5^e d'infanterie, de Sauzet (Lot).
Bergal Louis, soldat au 7^e d'infanterie, au dépôt du 7^e.
Ces braves ont été également décorés de la croix de guerre avec palme.
Nous leur adressons nos félicitations.

Croix de guerre

Notre compatriote M. Caillon (Léon), de Fages, près Luzach, soldat téléphoniste au 20^e d'infanterie, qui avait été dernièrement l'objet d'une citation à l'ordre du jour, vient d'être décoré de la croix de guerre.
Nos félicitations.

A l'École Annexe

Par arrêté, M. Linol, directeur de l'École Annexe des garçons, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.
Après 40 ans de services, M. Linol se voit contraint de résigner ses fonctions qu'il a toujours remplies avec une compétence et un dévouement appréciés.
Son état de santé l'avait obligé à demander sa retraite dès le mois de juillet 1914 : la déclaration de guerre le retint à son poste jusqu'à ce jour.
Mais 20 mois d'efforts ont eu raison de sa bonne volonté : M. Linol, profondément atteint par la mort de son fils, lieutenant mort au champ d'honneur, prend un repos bien gagné.
C'est entouré de la sympathie de ses chefs, de l'affection de ses élèves qu'il quitte son école et notre ville.
A notre tour, nous le prions de recevoir l'expression de nos souhaits de longue et bonne retraite.

Nous apprenons que le successeur de M. Linol à la direction de l'école annexe de Cahors est M. Demons, professeur à l'école normale de Châlons-sur-Marne. Gravement blessé sur les Hauts-de-Meuse, dès les premiers mois de la guerre, M. Demons, qui a subi l'ablation de l'œil droit, est titulaire de la croix de guerre et de la médaille militaire.
M. l'inspecteur d'Académie, accompagné du directeur de l'école normale, s'est rendu, hier soir, à l'école annexe, et, en présence des élèves, a exprimé à M. Linol ses remerciements pour la longue et laborieuse carrière qu'il a fournie, et pour

le dévouement dont il a fait preuve dans les différents postes de confiance où il a été appelé dans notre département.
Il a présenté ensuite aux élèves, M. Demons, le nouveau directeur de l'école annexe, auquel il a souhaité la bienvenue.

Bourses des Lycées et Collèges

ASPIRANTES
Candidates définitivement admises :
1^{re} Série
Mlle Brugidou, de l'école de filles de Concois.
Mlle Costes, de l'école mixte de Lagardelle.
Mlle Roconières, de l'école de filles de Thémies.
2^e Série
Mlle Ayrol, du Collège de jeunes filles de Cahors.
Mlle Meyer, de l'école de la rue des Soubirous, Cahors.
Mlle Sindou, de l'école de filles de Cras.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec un très vif regret la mort subite de M. Jacquot, beau-père de MM. Breil et Boi, négociants à Cahors.
M. Jacquot qui avait passé une grande partie de sa vie en Russie, en qualité d'ingénieur, s'était fixé dans notre ville il y a quelques années seulement. C'était un homme aimable, possédant l'estime de tous ceux qui l'approchaient.
Nous prions sa famille de croire à notre très réelle sympathie.

Ecole normale d'Instituteurs

(Hôpital n° 15)
Mme Garrigues, institutrice à Lascabanes, a fait parvenir à M. le Directeur de l'École Normale, une caisse de 300 œufs frais, en le priant de vouloir bien faire assurer leur distribution aux blessés de l'hôpital 15.
Nous remercions Mme Garrigues de sa généreuse initiative, ainsi que les vaillantes écolières de Lascabanes, qui ont collaboré à l'envoi.
Nous souhaitons surtout qu'elles aient beaucoup d'imitatrices. Nous rappelons à ce sujet, que les œufs frais ainsi offerts sont distribués en supplément aux blessés.

Au 7^e

M. Bordenave, sous-lieutenant au 130^e territorial, passé au 7^e d'infanterie.

Tribunal correctionnel

Nous avons parlé de la rixe de Puy-l'Évêque au cours de laquelle des coups de couteau furent portés par un Belge à un de ses compatriotes.
Cette affaire sera jugée à l'audience correctionnelle de lundi prochain, 17 avril.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 9 au 15 avril 1916
Décès
Miguel Jean-Pierre, jardinier, 69 ans, rue Dévia, 1.
Pialoux Marie, épouse Fort, 67 ans, rue J. B. Delpech, 4.
Brunet Thérèse, veuve Lagarde, 80 ans, (Hospice).
Cagnard Marie, dite Angeline, épouse Scaille, 35 ans, rue Victor-Hugo, 27.
Lagrèze Jean-Pierre, cultivateur, 70 ans, Hospice.
Carlié Henri, cultivateur, 68 ans, Hospice.
Périsse Jean, soldat au 7^e 19 ans, Hôpital-Mixte.
Lasfargues François-Louis-Henri, 20 jours, rue Labarre, 26.
Jacquot Fernand-Paul-Nicolas, ingénieur en retraite, 42, rue Victor-Hugo.

Publications de Mariage

Faudoy Marcel-Henri, employé de commerce et Masson Marceline, employée de commerce.
Malarel Ernest-Paul, typographe et Nègre Henriette-Amélie, lingère.

Albas

Nécrologie. — Lundi matin ont eu lieu les obsèques du jeune Boyer Henri, soldat de la classe 14. A peine arrivé au front, il avait été blessé par un éclat d'obus qui le laissa boiter. Miné par un mal inexorable, il avait obtenu de l'autorité militaire un congé illimité, et il s'est éteint, dans sa famille, acceptant avec courage et résignation, la mort qu'il pressentait.
Une foule émue a accompagné au cimetière le jeune conscrit, mort pour la France. Le cortège des enfants des écoles, enguirlandé de fleurs et de couronnes, formait la garde d'honneur autour du char funèbre, décoré de verdure et aux couleurs nationales.

Sur la tombe, le jeune Foissac Raymond, conscrit de la classe 16, en convalescence, a dit un dernier adieu au regretté camarade, d'une voix sympathique et en termes émouvants qui ont arraché des sanglots à la foule dont la douleur était poignante :
C'est aujourd'hui ton tour de payer le glorieux tribut. Ce sera, peut-être bientôt, le mien.
Combien des nôtres ont fait, hélas ! le sublime sacrifice de leur jeunesse sur l'autel sanglant de la Patrie !
La liste est déjà bien longue de nos chers albasiens que nous vîmes, d'un élan généreux, courir à la frontière... et qui ne reviennent jamais.
Et c'est encore Paul Bergogne, Vêry Marius, Bertou Emile et toi, cher camarade, les tristes privilégiés qui dormirez votre dernier sommeil, à l'ombre des cyprès du pays natal tandis que nos vaillants compatriotes resteront couchés dans cet anonyme néo-cimetière des tranchées, qu'ils conquièrent souvent de haute lutte, au prix de leur sang généreux.
Conscrit de la classe 14, tu connus tous les enthousiasmes qui caractérisent si bien l'héroïque ardeur des jeunes recrues françaises. Tu partis avec l'inébranlable résolution d'affronter tous les périls afin de contribuer à la délivrance de nos chères provinces qui ont connu la souillure de l'ennemi.

Comme pour bien d'autres, hélas ! ton rêve a été brisé. A peine arrivé au front, l'éclat d'obus stupide, qui déferle d'une direction imprécise où se terre l'insaisissable ennemi, te brisa la rotule et te laisse boiteux. Mis hors de combat, miné par un mal inexorable, tu supports avec une mâle résignation la souffrance, en regardant, bien en face, jusqu'au dernier sanglot, la sombre destinée.

Oui, cher Camarade, la mort glorieuse et prématurée est le douloureux privilège de notre génération. Mais plus elle se montre farouche, plus elle élève notre invincible courage à l'altitude de celui de nos glorieux disparus.
Nos aînés de quelques jours, nous ont laissé l'imprévisible exemple de leur abnégation ; Bernay sur l'Yser et Baudet Elie en Champagne, sont tombés dans l'ardente fournaise.
Avec tous ceux qui font partie de l'héroïque phalange albasienne, tombés au champ d'honneur, avec nos glorieux mutilés, avec nos malheureux prisonniers, ils réclament

les justes et sanglantes représailles. A nous les jeunes, le suprême honneur de l'immortel sacrifice !

Dors en paix, cher Camarade, bercé par la tiède haleine de la brise printanière qui souffle dans les cyprès le préluce des renouveaux.

Tandis que tant de mères resteront inconsolables, dans la cruelle incertitude des tombes ignorées, ta chère maman aura l'apaisante consolation de venir s'agenouiller pieusement sur cette froide pierre autour de laquelle, loin des horreurs présentes, les fleurs du souvenir répandront leur léger parfum.

Adieu, cher Camarade. Au nom de tes jeunes amis qui avaient su apprécier ton exécutif bonifié, ta franche camaraderie, je t'adresse l'expression de notre impérissable souvenir... Au nom de cette foule dont la douleur est poignante, j'adresse à tes chers parents si cruellement éprouvés, le témoignage de notre reconnaissance et de notre admiration pour leur glorieux fils « Mort pour la France » !

Souillac

Notre jeune compatriote, Georges Cossiaux, de la classe 1915, soldat au ... Régiment d'infanterie alpine, blessé aux combats de Verdun, est décédé à l'hôpital de Fontainebleau.

Georges Cossiaux est le premier des glorieux enfants de Souillac, tombés vaillamment sur le champ de bataille pour la défense du sol sacré, inhumé en terre natale. Souillac se devait de lui faire de magnifiques funérailles. Elles furent dignes de lui et du héros que, recouvert du drapeau tricolore, il accompagnait au champ du repos.

Les enfants des écoles, la municipalité, les blessés et le personnel de l'hôpital, les diverses sociétés de la ville et les sapeurs-pompiers précédèrent le char funèbre orné de faisceaux de drapeaux et surchargé de couronnes. D'immenses gerbes, bouquets, palmes et couronnes étaient portés par les élèves des écoles et par les blessés. Un piquet d'honneur était fourni par les G. V. C. Puis venait, silencieuse et émue la foule, l'immense foule dont le cœur battait à l'unisson de celui de cette pauvre mère qui accompagnait son héroïque enfant à sa dernière demeure.
Au cimetière, MM. Malvy, maire, au nom de la municipalité, le Commandant Galey, au nom des anciens militaires, le Commandant Bayles, au nom des Vétérans, Henri Nuville et Tournié, au nom des amis du défunt, retraçant tour à tour, les qualités de Georges Cossiaux, martyr du Droit, de la Justice et de la Liberté.

Puisse toutes ces marques de sympathie atténuer l'immense douleur de la famille à laquelle nous adressons nos condoléances bien sincères. H. T.

Avis de décès

Les familles JACQUOT, BREIL, BOI, BAUGEY, BERBÉZ, et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fernand-Paul-Nicolas JACQUOT
Ingénieur en retraite
Officier d'Académie

leur père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, décédé à Cahors le 14 avril 1916, dans sa 68^e année et le prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 17 avril à 9 h. 1/2 du matin en l'église Cathédrale.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Réunion à la maison mortuaire, 42, rue Victor-Hugo.

LA HERNIE

Et les Déplacements des Organes

Voulez-vous trouver le soulagement radical et immédiat de votre infirmité ?

Voulez-vous vous mettre à l'abri de tous les dangers qui vous menacent ?

Voulez-vous vous livrer sans douleur et sans crainte à tous les travaux, même les plus pénibles ?

Adoptez immédiatement les Nouveaux Appareils pneumatiques de A. CLAVERIE, le célèbre Spécialiste Hérianière de Paris (234, Faubourg Saint-Martin).

Légers, souples, de puissance variable à l'infini, ils conviennent également à tous et procurent la réduction complète et définitive des hernies les plus anciennes et les plus volumineuses.

Ils sont actuellement recommandés par plus de 5.000 Docteurs-Médecins, et ont été appliqués avec succès à plus de deux millions de hernieux de tous les pays du monde.

Toutes les personnes atteintes de Hernies, Efforts, Descentes et Déviations utérines doivent donc se hâter d'aller voir M. A. CLAVERIE, qui recevra et fera l'application de ses merveilleux Appareils, de 9 h. à 4 h., à :

CAHORS, Vendredi 21 Avril, Hôtel des Ambassadeurs.

Brive, Lundi 24, Hôtel de Bordeaux.

Gramat, Mardi 25, Hôtel de Bordeaux.

Figeac, Mercredi 26, Hôtel des Voyageurs-Villa.

CEINTURES VENTRIÈRES, perfectionnées CLAVERIE, pour tous les déplacements des organes chez la femme (Hernies ombilicales, Descentes et Déviations de la matrice, Rein mobile etc.)

A vendre

Une Maison située à Cahors, rue Nationale et rue Brives, dépendant de la succession de M. Abadie.

A louer

Un Appartement de 4 pièces au 1^{er} étage et un Magasin, rue Nationale.

S'adresser à M^e DURRANC, notaire à Cahors.

ACHAT OCCASION

MATÉRIEL
D'ENTREPRENEURS-VOIES
WAGONS ; Locomotives, etc.
Adresser RICHARDING, 45 c. Pasteur, Bordeaux.

COMME AU BON VIEUX TEMPS

En souvenir de la Gavotte dansée le 2 avril au Concert organisé par les « Journées figeoises »

Aux Marquis, aux Marquises, qui ont mêlé au charme de leur jeunesse la grâce d'un aimable coquetisme. — C. B.

La mode avait passé des bonnes vieilles danses, On trouvait nos aïeux un peu trop surannés, Notre trac aujourd'hui nous aurait fort gênés, Pour arrondir le bras aux grandes révérences, La mode avait passé des bonnes vieilles danses, Bouffettes et jabots étaient déjà fanés.

Mais on nous saturait de pas hétéroclites, Farlans et two-steps envahirent le bal Et ces nouveaux produits, des plus cosmopolites, Eurent même l'honneur d'un interdiction papal...

Le Temps, pour le Poète, est un peu diaphane, La vieille danse avait assombri sa clarté, Mais la Fleur est plus chère alors qu'elle se fane, Et le parfum, pour moi, quand même était resté.

Et j'ai jamais quelquefois à revoir sur la joue La mouche de velours sur la poudre de riz, La fraise de laèvre, appointant une moue, Et le charme naïf des regards alanguis.

Et je ressuscitais les habits à bouffettes, Les ganses, les rubans et les cheveux poudrés, Les jabots balancés au rythme des courbettes, Et les jolis doigts blancs aux gestes maniérés.

Je revoyais très bien les coquettes marquises, Dans leur robe à paniers danser à Trianon,

Et, tandis qu'on disait de tendres mignardises, Leurs petits pieds à mule effleurer le gazon...

Leur grâce avait passé, comme passent les roses, Mais, bien que leur hiver ne fut encore fini, J'en gardais ce respect qu'on a des vieilles choses, Glissant dans les coffres, près du papier jauni.

Puis, vous êtes venus ; et j'ai cru voir revivre De mes rêves paliss un reflet du décor, J'ai cru que des rayons, illuminant le givre, Étaient venus poser des fleurs sur l'arbre mort.

Poète, j'avais cru jusqu'ici que le Rêve Gagnait à conserver ses contours un peu flous, Vous l'avez précisé, dans une heure trop brève, Mais je fus étonné de le trouver si doux.

Quand vous avez dansé, vivants et gais pétales, Sous le souffle alangu de l'archet courbant, D'un hâser précisé, dans une heure trop brève, Mais je fus étonné de le trouver si doux.

Et ces pastels mignards, loin des poussières grises, D'avoir, en parfumant son autel endeuillé, Semblaient, dans leur envol de lumineuses frises, Des âmes de satin, aux voix de madrigal !

Pour ces choses, les ans étaient restés moroses, Et leur Printemps semblait ne devoir revenir, « Leur grâce avait passé comme passent les roses, » Mais votre grâce à vous les a fait refleurir.

Mais si je vous sais gré, fervent de Terpsichore, D'avoir, en parfumant son autel endeuillé, D'un jour, mort à jamais, ressuscité l'aurore, Comme un souris ranime un espoir effeuillé,

Je vous sais gré surtout, — vision douce et brève, — D'avoir, reflat vivant, tendrement coloré, Créé cet idéal, du Poète ignoré, Une Réalité plus belle que le Rêve !

Charles BOYER.



Paris, 12 h. 30

M. Wilson prend une décision

De Washington :
On annonce officiellement que M. Wilson a maintenant arrêté définitivement la ligne de conduite qu'il compte suivre envers l'Allemagne.
Il fera connaître sa décision dans 24 heures.

Le dégel sur le front Russe

De Petrograd :
Le Daily Telegraph reçoit des télégrammes de Riga et de Dvinsk disant que les neiges sont partiellement fondues. La situation des maréchaux du Pripet atteint son point critique. En certains endroits, les tranchées et les fortifications ennemies ont été emportées avec la fonte des neiges.

HINDENBURG PRÉPARE L'OFFENSIVE

De Petrograd :
On s'attend à la poussée ennemie à Ikskull dès que le regroupement des armées d'Hindenburg, actuellement en cours, sera terminé.

Un pirate manque son coup

Le Times annonce que le paquebot portant la Malle des Indes et sur lequel étaient le vice-roi des Indes et sa famille, fut attaqué vainement par un sous-marin ennemi.

La grande décision de M. Wilson

Il réclamera des... punitions !

De New-York :
Dans la note approuvée par le Cabinet, M. Wilson demande qu'une sévère punition soit infligée aux commandants des sous-marins responsables du torpillage du Sussex et autres navires coulés sans avertissement.
Il exige également une indemnité complète et satisfaisante pour les pertes subies.
Le demande, enfin, des garanties formelles concernant, pour l'avenir, la guerre sous-marine.

Boches contre Roumains

De Berne :
Le fils de M. Filipesco — Roumain francophile — se rendant en Roumanie a été arrêté à la frontière bavaroise. Il n'est pas autorisé à traverser l'Allemagne.

Au Sénat roumain

De Zurich :
Au Sénat, M. Marghiloman a demandé qu'une enquête parlementaire soit ouverte sur la contrebande à laquelle de hautes personnalités seraient mêlées.
Le Président du Sénat a repoussé la demande.

Le conflit Mexico-Américain

De Washington :
M. Lansing a déclaré que dès la poursuite et la destruction des bandes de Villa seraient terminées, les Etats-Unis retireraient leurs troupes du territoire Mexicain.

Parlementaires Français à Londres

Les Parlementaires français visitent Londres aujourd'hui.
PARIS-TÉLÉGRAMMES.

Enfin !... M. Wilson a pris la « grande » décision. Il exige que les commandants des sous-marins coupables soient « sévèrement punis ».

Quelle folle plaisanterie. Comment — même si Berlin acquiescât — peut-on supposer, à New-York, que les Allemands, partisans farouches de la guerre sous-marine, permettraient la « punition » demandée ?

M. Wilson peut demander la mise... au pain sec des chefs de bandes, Guillaume, s'il était contraint de céder, ajournerait aussitôt des croix de fer à la douzaine pour remercier les naufrageurs...

Le Président exige aussi des indemnités et des promesses...

Qui donc prétendait que M. Wilson avait envoyé sa « dernière » Note ? Il rouvre lui-même la discussion sur un chapitre nouveau... On va recommencer et ça manque vraiment d'intérêt.

De Petrograd, on annonce, pour un avenir prochain, une lutte opiniâtre dans le secteur Nord. Hindenburg masserait des troupes pour l'offensive.

Nos amis leur préparent une grandiose réception !

Encore une journée de calme ; pas la moindre attaque d'infanterie.

Le bombardement continue sur les deux rives de la Meuse, mais les Boches persistent à prolonger leur méditation sur l'extraordinaire solidité de notre ligne de Verdun !

En attendant, le général Pétain prépare la riposte qui viendra à son heure...